

PROGRAMME ACADÉMIQUE

FORMATION

CONTINUE

2023 - 2024

CADRE DE MISE EN OEUVRE

Formations d'initiative locale

INTERCATÉGORIELLES

INTERDEGRÉS

2ND DEGRÉ

Société

Tuamotu

Marquises

Australes

Gambier



La Polynésie française a pour ambition d'offrir une formation continue plus adaptée aux spécificités locales et qui réponde aux besoins de tous les acteurs de l'éducation afin de consolider son système éducatif en faveur de l'épanouissement et de la réussite des élèves.

C'est dans cette perspective que s'inscrivent les formations d'initiative locale. Elles doivent :

- Favoriser la construction en équipe de réponses mieux adaptées au contexte d'exercice, en promouvant les collectifs apprenants, inter catégoriels et inter degrés notamment.
- S'ancrer dans des logiques plus ascendantes (bottom up) où l'expression et la remontée des besoins des personnels est centrale.

Les formations d'initiative locale se posent comme des leviers stratégiques de l'émergence d'établissements-apprenants. Aussi, le DFCI (département de la formation continue et de l'innovation) s'engage dans une réelle démarche d'accompagnement des chefs d'établissement pour faciliter et dynamiser la mise en œuvre des FIL.

1. Des formations d'initiative locale articulées au schéma directeur et à la politique éducative de la Polynésie française

1.1. Le schéma directeur : principes et axes fondateurs

Le schéma directeur de la formation continue 2022-2025 adopte une présentation nouvelle autour d'objectifs prioritaires déclinés en thématiques. Il s'appuie sur 7 grands principes.

Principes du schéma directeur



Il s'articule autour de 6 axes structurants : république, enseignement, jeunesse et sports, GRH, encadrement et numérique.



1.2. Des dispositifs cadres en écho à la politique éducative

Pour une offre de formation conforme aux nouveaux axes stratégiques et aux nouvelles priorités académiques de la Polynésie française, les neuf dispositifs cadres suivants sont disponibles :

20230009	PROJETS D'ETABLISSEMENT, INTERDEGRES ET INTERCATEGORIELS
20230008	EXPERIMENTATION, INNOVATION, ECOSYSTEMES LOCAUX
20230007	GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE
20230006	AMENAGEMENT, MAINTENANCE, ENTRETIEN
20230005	PREVENTION, HYGIENE, SANTE ET SECURITE
20230004	EVALUATION
20230003	CLIMAT ET PERSEVERANCE SCOLAIRE
20230002	ECOLE NUMERIQUE
20230001	ECOLE INCLUSIVE

Chacun de ces neuf dispositifs cadres visent des objectifs de formation spécifiques :

20230001- ECOLE INCLUSIVE

Assurer une scolarisation de qualité pour les élèves à besoins éducatifs particuliers.

20230002- ECOLE NUMERIQUE

Intégrer l'usage du numérique dans ses pratiques pédagogiques en complément des modalités plus classiques d'intervention à partir du développement des compétences numériques des usagers, enseignants et élèves.

20230003- CLIMAT ET PERSÉVÉRANCE SCOLAIRES

Améliorer la qualité de vie à l'école en appui des sciences cognitives et des didactiques des différentes disciplines.

20230004- EVALUATION

Faire entrer dans les établissements une culture de l'évaluation, pour parvenir à susciter, à l'interne, des modifications d'organisation et des pratiques professionnelles au bénéfice de la réussite des élèves et de l'épanouissement de la communauté éducative.

20230005- PREVENTION, HYGIENE, SANTE ET SECURITE

Acquérir des techniques et une méthodologie pour éviter, évaluer, combattre les risques. Il s'agit de mettre en place des mesures pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des agents en établissements.

20230006- AMENAGEMENT, MAINTENANCE, ENTRETIEN

Acquérir et développer des compétences de maintenance préventive, de réparation, de sécurisation et d'entretien. Il s'agit principalement des interventions sur les structures, les équipements techniques et les espaces environnants.

20230007- GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Découvrir et maîtriser les aspects de la gestion administrative et financière des établissements. Gestion administrative et mise en œuvre de procédures. Méthodes et outils de pilotage financier.

20230008- EXPERIMENTATION, INNOVATION, ECOSYSTEMES LOCAUX

Mettre en œuvre des actions de formations pour répondre aux actions spécifiques de l'écosystème polynésien.

20230009- PROJETS D'ETABLISSEMENTS, INTERDEGRES ET INTERCATEGORIELS

Faire entrer dans les collèges et lycées une culture partagée et parvenir à susciter, à l'interne, des modifications d'organisation et de fonctionnement pour la réussite de tous les élèves.

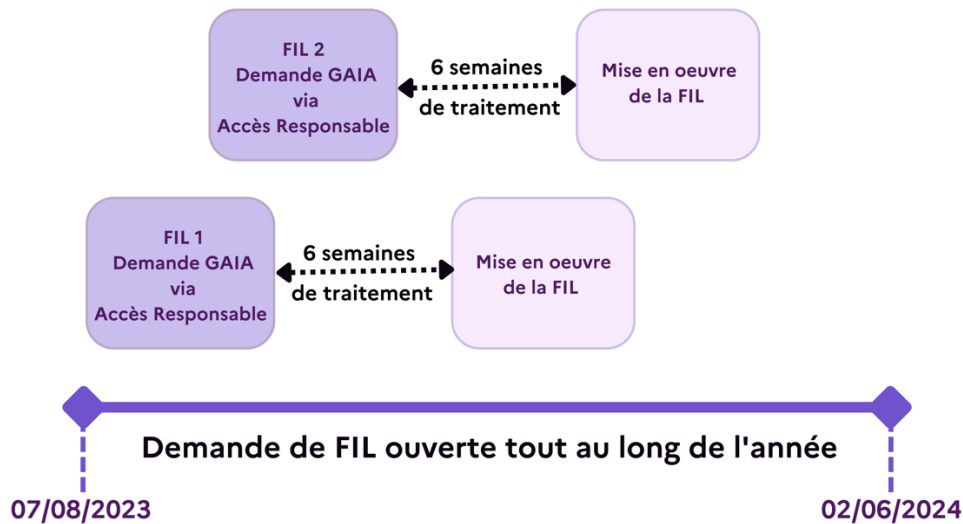


2. Des procédures de mise en œuvre facilitées

2.1. La temporalité

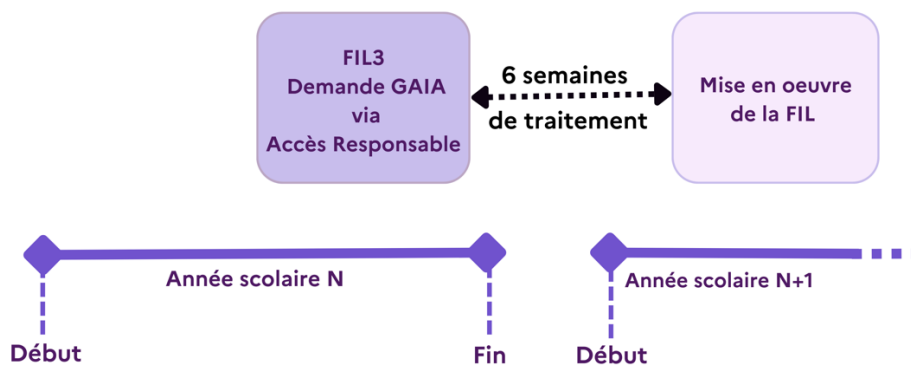
Afin de favoriser les actions de formation en continu, la campagne de demande de FIL est ouverte tout au long de l'année scolaire.

Campagne d'ouverture des FIL : 7 août 2023 au 2 juin 2024



Pour assurer une mise en œuvre dès la rentrée scolaire, les demandes de FIL peuvent intervenir dès la fin de l'année scolaire pour l'année scolaire suivante.

Demande de FIL se chevauchant sur deux années scolaires



2.2. Les étapes de la demande



Étapes à suivre :

Les échanges entre les différents acteurs se font selon les étapes suivantes. Le respect des délais est essentiel pour un traitement rapide de la demande de FIL.

Étapes	Acteurs	Opérations
1	Chef d'établissement	<p>Le chef d'établissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - saisit la demande dans GAIA en respectant l'échéancier (cf. tutoriel des étapes de saisie) - sélectionne le dispositif cadre correspondant à la FIL - saisit les informations relatives à la FIL : <ul style="list-style-type: none"> • libellé • description du contenu • description de l'objectif pédagogique • description du public cible • organisation • durée en heures • nombre de places <p>➤ Le chef d'établissement envoie un mail à l'adresse fil.formation@education.pf pour informer de la mise en ligne de la demande.</p>
2	DFCI	<p>Le DFCI :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étudie la demande, - intègre le dispositif dans GAIA, si celui-ci est validé ; - établit un montage de stage et l'envoie au chef d'établissement pour finalisation.
3	Chef d'établissement	<p>6 semaines avant la date souhaitée de la FIL</p> <p>Le chef d'établissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - renvoie le fichier excel à fil.formation@education.pf
4	DFCI	<p>3 semaines au minimum avant la date de la FIL.</p> <p>Le DFCI :</p> <ul style="list-style-type: none"> - peuple la FIL - édite les convocations, - envoie les feuilles d'émargement.
5	Chef d'établissement Formateur(s)	<p>1 semaine après la formation.</p> <p>Le chef d'établissement, en collaboration avec le(s) formateur(s) procède au bilan de la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Il complète le formulaire « FP5- Bilan de formation - FIL », ➤ Il le retourne au DFCI, au plus tard une semaine après la formation à l'adresse fil.formation@education.pf ➤ Il transmet la feuille d'émargement au BGF à l'adresse gestion.formation@education.pf

3. Le DFCI en soutien pour une mise en œuvre réussie

3.1. Vos interlocuteurs privilégiés

Référents FIL		
Andy CHANSAUD	40 46 29 60	fil.formation@education.pf
Miriama CHEBRET	40 46 28 60	

3.2. Des formateurs académiques, un vivier d'experts

Six formateurs académiques exercent leurs activités au sein de l'académie de la Polynésie française et sur l'ensemble du territoire. Afin d'assurer leur mission de formation, un mi-temps de décharge d'enseignement leur est attribué les jeudis et vendredis. En relation étroite avec les corps d'inspection et le département de la formation continue et de l'innovation, ces derniers viennent enrichir le vivier de formateurs. Un catalogue précisant le profil de compétences de chacun sera diffusé dans le courant de l'année.

Retrouvez la liste et les contacts des formateurs à l'adresse ci-dessous :

<https://www.education.pf/dfci/contacts-du-dfci/>

4. Memento : Ce qu'est une FIL.

